



Appel à candidatures

Présence artistique au sein du centre hospitalier de Douai

Mise en œuvre de résidences d'artistes
au sein d'établissements de santé
dans le cadre du programme Culture-Santé

Proposition d'une présence artistique lancée en direction d'un artiste de **tout domaine d'expression artistique** interrogeant la notion de **cohésion sociale** au bénéfice des publics (professionnels, patients, visiteurs, etc.) du centre hospitalier de Douai sur la période de **11 mars au 5 avril 2019**.

Date limite de dépôt de candidatures :

9 novembre 2018

Qu'est-ce qu'une présence artistique ?

La présence artistique est initiée à des fins de démocratisation culturelle et plus particulièrement d'éducation artistique et culturelle.

Elle est appelée à venir soutenir tout un réseau de professionnels exerçant au sein d'établissements de santé des Hauts-de-France, pour mener à bien des actions de pratiques artistiques et culturelles. Elle est essentiellement destinée à fédérer un tel réseau autour d'une présence artistique, en l'invitant à s'approprier cette dernière, collectivement et durablement, puis à en démultiplier les apports auprès de son public de référence.

Elle implique une présence pleine et consécutive d'un artiste, au cours de laquelle une intense diffusion de son œuvre déjà accomplie est envisagée.

Le réseau plus particulièrement concerné ici, est celui que constitue les équipes médicales, paramédicales et administratives du centre hospitalier de Douai, en contact avec les patients et les visiteurs.

La présence artistique :

Pour l'artiste, il s'agit de s'engager dans une démarche de démocratisation culturelle donnant à voir et à comprendre la recherche artistique qui l'anime, ainsi que les processus de création qu'il met en œuvre (réflexions, expérimentations, réalisations).

Une présence artistique ne se confond nullement avec une résidence de création puisqu'il n'y a ni enjeu de production, ni commande d'œuvre. De nature clairement artistique, la présence artistique s'appuie sur des formes d'intervention ou d'action très variées, différenciant toutefois des traditionnels ateliers de pratique artistique régis par un tout autre type de cahier des charges et aux finalités différentes.

Elle se décline en 2 phases :

1/ Rencontres avec les professionnels du centre hospitalier de Douai.

Prévues en début de présence et pouvant revêtir des formes très variées, elles permettront à l'ensemble des professionnels d'appréhender avec l'artiste la manière, sensible et inventive, dont ils aimeraient faire percevoir sa présence ainsi que celle de son œuvre aux publics qu'ils accompagnent.

C'est à l'occasion de cette première phase que commence à s'élaborer conjointement ce que l'on appellera un geste artistique, tout en identifiant plus précisément le contexte d'exercice des professionnels associés et ses différents degrés d'implication possible.

2/ Réalisation d'actions à mener en direction de leurs publics de référence.

Ces actions, gestes artistiques, sont issues de la démarche artistique propre à l'artiste et destinées à en favoriser la familiarisation ou la proximité.

Elles permettront au plus grand nombre d'acquérir une expérience originale et sensible de son processus de création. Les gestes artistiques peuvent être, selon le cas, participatifs ou pas, spectaculaires ou modestes, jouant de l'effet de surprise ou, au contraire, très annoncés, etc.

Ils pourront se déployer aussi bien au sein des services, que dans des espaces communs, afin d'allier des temps de rencontres et d'échanges spécifiques et d'autres plus transversaux.

La présence artistique repose sur :

- **une action de diffusion de l'œuvre existante.** Les établissements concernés s'engagent à faciliter la réalisation de toutes formes et modes de monstration imaginés, en lieu dédié ou non.
- **quelques actions de médiation** facilitant ou prolongeant l'appropriation des œuvres présentées et privilégiant les échanges inter-personnes, interservices, intergénérationnels. Ces actions sont pensées, si possible, comme pouvant être démultipliées de par l'implication particulière des professionnels de l'établissement de santé.
- **quelques actions de pratiques artistiques collectives ou participatives** dont la finalité ne peut-être la réalisation de productions lourdes et pérennes. L'enjeu étant avant tout celui d'un questionnement, via une pratique active, quant au statut de l'art dans l'espace public ou dans l'espace professionnel.

Objet et enjeux

Avec le soutien de la DRAC et de l'ARS Hauts-de-France, dans le cadre du programme régional Culture-Santé, le centre hospitalier de Douai souhaite expérimenter une présence artistique.

Les enjeux de cette présence artistique sont de :

- favoriser l'accès à l'art et à la culture à tous ;
- permettre aux patients et personnels d'être sensibilisés au processus de création artistique ;
- offrir au personnel très sollicité, un temps de respiration, un temps de partage avec l'artiste ;
- donner l'opportunité à l'artiste d'enrichir son travail dans un environnement singulier ;
- proposer des rencontres et des échanges atypiques avec le personnel et les patients ;
- permettre aux patients de sortir de l'environnement hospitalier, des soins ;
- fédérer les équipes et créer des coopérations inattendues.

Il est donc recherché, via cette proposition, un artiste professionnel de **tout domaine d'expression artistique**, dont la démarche, inscrite dans le champ de la création contemporaine, est régulièrement traversée par la question **de la cohésion sociale**.

Cette thématique a été imaginée à partir d'un constat du personnel: l'accélération technique et numérique du travail ainsi que la sectorisation des services et des activités ont mené au changement dans la cohésion sociale et au questionnement sur ce que peut vivre le personnel dans son quotidien.

- *Quelles sont les relations au sein d'un service / d'un pôle (entre collègues, entre personnel et supérieur) ?*
- *Quelles sont les relations avec les services voisins ?*
- *Quelles sont les relations avec les services transversaux (services de soins, services médico-techniques) ?*
- *Quelles sont les relations soignants / soignés ?*
- *Y a-t-il de la solidarité, de la participation à la vie sociale ?*

Eléments organisationnels et financiers

La durée de la présence artistique est de **quatre semaines consécutives à temps plein**, à situer dans la période comprise **entre le 11 mars au 5 avril 2019**.

Des temps de coordination sont prévus afin d'accompagner l'artiste dans la découverte des lieux, de veiller aux bonnes conditions de son séjour et de son travail et d'organiser techniquement la présence artistique.

Afin de piloter et de suivre la présence artistique sur la période identifiée, sont désignés:

- un comité de pilotage ;
- un coordinateur général ;
- des référents opérationnels situés au sein de chaque service/pôle d'accueil qui constituent l'instance de référence de l'artiste.

Leur identification est précisée en **annexe**.

Le budget maximal disponible pour cette présence artistique (salarial de l'artiste - toutes taxes, charges et cotisations comprises) est de **5 000 €**. Ce budget a été rendu possible grâce à une subvention émanant de l'Agence régionale de santé et de la Direction régionale des affaires culturelles.

L'artiste retenu est autonome en matière de déplacement. Il est obligatoirement détenteur d'un permis de conduire en cours de validité et dispose de préférence d'un véhicule personnel. Il maîtrise l'usage oral de la langue française.

Une partie des frais annexes liés à la présence artistique (défraiements, déplacements spécifiques éventuels, déplacements entre les établissements d'accueil, repas, petit matériel et/ou consommables) peut être pris en charge par le centre hospitalier de Douai sur accord explicite préalable de cette dernière, le cas échéant dans le cadre d'une convention de partenariat.

Contexte

Présentation de centre hospitalier de Douai

Réparti sur plusieurs sites, le Centre Hospitalier de Douai assure ses missions de service public hospitalier sur un secteur de 64 communes dont la population rassemble près de 260 000 habitants.

Avec une capacité de 921 lits et places, le Centre Hospitalier de Douai réalise chaque année près de 50 000 séjours en hospitalisation.

Premier employeur public du Douaisis, l'établissement emploie 2 600 personnes réparties sur les domaines médicaux, paramédicaux, administratifs et logistiques.

Les services et pôles concernés par le projet :

POLE CHIRURGIE

Chirurgie générale et digestive urologie gynécologie : 28 lits

La chirurgie viscérale et digestive est la discipline chirurgicale qui s'occupe des pathologies de l'abdomen. Les chirurgiens viscéraux traitent les affections de l'appareil digestif, de la paroi abdominale, mais aussi des organes non-digestifs, tels que la rate ou des glandes endocrines, comme la thyroïde.

Les praticiens du service sont experts dans les différentes prises en charges suivantes :

- chirurgie colorectale,
- chirurgie des pathologies inflammatoires du tube digestif,
- chirurgie des cancers digestifs,
- chirurgie de la vésicule biliaire, des voies biliaires, du foie et du pancréas,
- chirurgie de l'œsophage : reflux gastro-œsophagien, hernie hiatale, diverticule de Zenker...
- chirurgie de l'estomac: ulcère, tumeur,
- chirurgie proctologique, dont les hémorroïdes,
- chirurgie de la paroi abdominale : hernie et éventration,
- chirurgie endocrinienne : thyroïde, parathyroïde,
- l'appendicite,
- chirurgie des lésions cutanées et sous-cutanées.

Chirurgie Urologie

Spécialité médico-chirurgicale qui traite les maladies des voies urinaires (calculs, cancer du rein, cancer de la vessie) de l'homme et de la femme, (incontinence urinaire, prolapsus, etc.), ainsi que les maladies des organes génitaux de l'homme (cancer de la prostate, adénome de la prostate, cancer du testicule, etc.).

Les traitements chirurgicaux réalisés dans le service font appel aux techniques les plus récentes et les plus performantes (vaporisation prostatique au plasma gaz, lithotritie extra-corporelle, urétéroscopie, laser, etc.).

Chirurgie de l'obésité

Le centre hospitalier de Douai propose 3 types d'interventions de chirurgie de l'obésité coelioscopiques : anneau, sleeve gastrectomy, By-pass. Ces interventions sont réalisées dans le cadre d'une prise en charge multidisciplinaire, et d'un programme d'éducation thérapeutique.

La chirurgie de l'obésité, associée aux conseils diététiques, à l'activité physique, et à un suivi multidisciplinaire permet un amaigrissement durable et une amélioration des complications liées au surpoids initial : hypertension artérielle, diabète, apnée du sommeil, etc.

Chirurgie gynécologie

Le service de gynécologie obstétrique assure de nombreuses prises en charge médicales et chirurgicales : consultation de gynécologie médicale et chirurgicale, chirurgie pelvienne fonctionnelle, chirurgie endoscopique, chirurgie de la fertilité en collaboration avec le centre de PMA¹, chirurgie de prolapsus, de l'incontinence urinaire, exploration urodynamique, chirurgie mammaire bénigne et carcinologique, pathologie cervico-vaginale.

POLE GERIATRIE

Court séjour gériatrique

L'équipe est spécialisée dans la prise en charge de la personne âgée dépendante ou à risque de dépendance présentant un problème de santé aigu. L'admission se fait directement sur appel du médecin traitant ou à partir du service des urgences. La filière gériatrique au centre hospitalier de Douai est labellisée depuis 2010.

Le service de court séjour gériatrique propose une hospitalisation de courte durée pour une prise en charge des pathologies aiguës en réalisant une évaluation médico-psycho-sociale des personnes âgées polypathologiques dépendantes ou à risque de dépendance.

Le service compte 35 lits dont 11 chambres seules. Il accueille les personnes âgées qui relèvent d'une prise en charge hospitalière urgente. L'équipe offre une prise en charge globale et spécialisée, assurée par des médecins expérimentés et formés spécifiquement à la gériatrie, et par une équipe d'infirmiers et d'aides-soignants, compétents en gériatrie et à l'écoute de la personne âgée. L'un des objectifs du service est le maintien de l'autonomie de la personne soignée. Le patient bénéficie d'une prise en charge pluri professionnelle avec kinésithérapeute, ergothérapeute, diététicien, assistante sociale... Il bénéficie également de l'ensemble du plateau technique de l'hôpital (laboratoire, radiologie, scanner, IRM², etc.).

Les spécialités :

- nutrition du sujet âgé ;
- expertise spécialisée autour de l'alimentation du sujet âgé, de la problématique de la dénutrition ;
- rhumatologie du sujet âgé ;
- expertise spécialisée des pathologies articulaires de la personne âgée ;
- oncogériatrie ;

¹ PMA : procréation médicalement assistée

² IRM : imagerie par résonance magnétique

- expertise spécialisée des patients âgés atteints d'un cancer ;
- maladie de la mémoire ;
- expertise spécialisée dans la prise en charge des maladies de mémoire telles que la maladie d'Alzheimer.

Brancardage

22 brancardiers transportent après la validation de l'infirmière du service, le patient aux examens en toute sécurité et en respectant l'horaire.

Hôtellerie

24 hôtelières interviennent dans les services de soins : transfert des chariots repas, livraison des repas différés (chirurgie) et des goûters (SSR), prise de commande des repas programmés.

POLE MEDICO-TECHNIQUE

Laboratoire

Le laboratoire réalise des examens de biologie médicale centrés sur la biochimie, l'hématologie, l'immunologie, la microbiologie et la biologie moléculaire. L'équipe est composée de biologistes, de cadre de santé, de techniciens, d'aide de laboratoire, d'infirmière, d'agents des services hospitaliers et de secrétaires.

Pour une prise en charge optimale du patient et de ses prélèvements, le laboratoire est organisé, autour d'un système de convoyage des tubes de prélèvement (chaîne analytique), en pôles d'examen à rendu rapide (biochimie, immunologie, hémostase, hématologie cellulaire, gaz du sang) et en pôles d'examen spécialisés (biochimie spécialisée, autoimmunité, immuno-hématologie, bactériologie-parasitologie-mycologie, biologie moléculaire).

Cette automatisation, associée à l'informatisation des prescriptions et de la transmission des résultats, permet d'optimiser les délais de rendu et d'assurer une traçabilité complète des échantillons.

Chaque jour, le laboratoire enregistre jusqu'à 1000 dossiers et traite jusqu'à 3000 tubes.

Imagerie médicale

Le service d'imagerie médicale est à la pointe de la technologie de diagnostic. Il est constitué d'une IRM de dernière génération, de 2 scanners et de 3 salles de radiologie avec des systèmes de basse irradiation, un panoramique dentaire et un échographe.

Plaque tournante du centre hospitalier de Douai et du territoire du Douaisis, le service est doté d'un plateau technique conséquent organisé en trois circuits, ce qui permet une prise en charge optimale et adaptée aux usages, cela, 7j/7, 24h/24.

Le personnel est composé de radiologues, d'un cadre de santé, de manipulateurs en radiologie, d'aides-soignantes, d'agents des services hospitaliers et de secrétaires. La plupart des radiologues ont une spécialisation d'organe permettant une meilleure expertise. Le service d'imagerie s'adapte en permanence aux besoins de la population et aux nouvelles technologies.

Candidature

Pour faire acte de candidature dans le cas où cette proposition vous intéresse, il vous suffit d'adresser avant le 9 novembre 2018 :

- une lettre de motivation faisant état d'une bonne compréhension du présent cahier des charges ;
- un curriculum vitae ;
- un dossier artistique.

Ces éléments sont à transmettre en format PDF par mail (n'excédant pas 10 Mo) à l'adresse suivante : Anne.Sprimont@ch-douai.fr et ars-hdf-culture-sante@ars.sante.fr. Merci de préciser dans l'objet du mail : PA CH Douai / Nom – Prénom du candidat.

La commission de sélection, composée des membres du comité de pilotage, sera en mesure d'annoncer le nom de l'artiste retenu le 7 décembre 2018.

Annexes

Composition du comité de pilotage

- Mme Sprimont, assistante communication, référente culture ;
- Mme Andria, responsable communication ;
- Mme Gaulon, chef du service santé au travail ;
- Mme Loison, cadre supérieur de santé pôle mère-enfant ;
- Mme Hujeux, cadre de santé service de neurologie ;
- Mme Plancq, cadre de santé service de chirurgie vasculaire ;
- *En qualité de membres invités, Mme Gouelleu, chargée de mission Culture-Santé DRAC/ARS Hauts-de-France, et/ou Mme Ardouin, son adjointe.*

Coordinatrice générale

- Mme Sprimont, assistante communication, référente culture.

Référents opérationnels

- Mme Weber, cadre de santé – chirurgie générale et digestive urologie gynécologie ;
- Mlle Morello, cadre de santé – court séjour gériatrique ;
- M. Debock, cadre – brancardage ;
- Mme Huddleston, cadre supérieur de santé – hôtellerie ;
- Mme Lecoeur, secrétaire médicale ;
- Mme Lo Raso, cadre de santé – laboratoire ;
- M. Avril, cadre de santé – Imagerie médicale.